

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 février 2012 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt quatre février deux mille douze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 février 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Alain MARTINET à Dominique ADENOT, Alain BARDOT à Djamel IBRAHIM-OUALI, Christine DULAC-ROUGERIE à Christophe BERTUCAT, Olivier BIANCHI à Jacqueline CHAPON, Philippe BOHELAY à Cécile AUDET, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Guy BALLET à Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Michel FANGET à Christine PERRET, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS, Louis VIRGOULAY à Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Carole COURTIAL, Odile SAUGUES

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE entre en séance à partir de la question n°2.

Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Christine PERRET quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Anne COURTILLÉ quitte la séance à partir de la question n°42.

Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Cyril CINEUX quittent la séance à partir de la question n°46.

A partir de la question n°7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Dominique ADENOT, Adjoint

Rapport N° 40

**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES AMICALES LAÏQUES,
MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET
SOCIO-ÉDUCATIVES**

Le crédit inscrit au budget primitif, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 25 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

Association Brésil Volcanique : 1 000 euros

L'association "Brésil Volcanique" a été créée en 2004. Elle s'est donnée comme objectif la promotion de la culture brésilienne et le dialogue entre les peuples à travers la pratique musicale. Son activité artistique est déclinée en plusieurs ateliers qui ont lieu à la maison de quartier de Saint-Jacques où l'association a élu son domicile.

Brésil Volcanique sollicite la Ville pour deux subventions :

- une subvention de fonctionnement de 400 euros pour la mise en place et la réalisation de plusieurs projets culturels : ateliers techniques, spectacles,
- une subvention exceptionnelle de 750 euros pour renouveler son parc instrumental.

Association les Enfants de l'Auvergne : 1 000 euros

L'association "les Enfants de l'Auvergne" est un groupe d'arts et traditions populaire fondé en 1862. Ce groupe qui est composé d'une soixantaine de danseurs, musiciens et chanteurs œuvre pour le maintien du folklore en Auvergne.

C'est dans cet objectif qu'il propose une trentaine d'animations artistiques par an. En 2011, 3 animations gratuites, dont une dans un groupe scolaire de la ville, ont par ailleurs été dispensées.

Les Enfants d'Auvergne a également été présente dans plusieurs manifestations clermontoises d'envergure, notamment le Carnaval de Clermont-Ferrand et la Journée des arts et traditions populaires à la Maison du Peuple.

L'association fêtera ses 150 ans les 15 et 16 septembre prochain. Pour rendre hommage à tous les bénévoles qui la font vivre, elle projette de mettre en place plusieurs animations et manifestations dont une exposition au Centre Pierre Laporte. A cet effet, elle sollicite la Ville pour une subvention exceptionnelle.

Les Petits Débrouillards Auvergne : 7 000 euros

Créée en juillet 2003, "les Petits Débrouillards Auvergne" est une association à but non lucratif, agréée par la DRJSCS. Acteur important pour la diffusion de la culture scientifique, l'association porte une attention particulière à la question de la participation, notamment des jeunes. Il s'agit de favoriser l'engagement dans des actions de sensibilisation et de mise en œuvre de projets liés à des préoccupations sociales et environnementales.

Au delà des animations, les "Petits Débrouillards Auvergne" propose des outils pédagogiques thématiques ainsi que des formations en direction des professionnels de l'animation.

Cette association est intervenue à plusieurs reprises dans le cadre d'activités mises en œuvre par la Ville de Clermont-Ferrand :

- Sable Show,
- Accueil de loisirs de la Gauthière,
- Clermont Fête ses Étudiants.

Afin d'organiser et de promouvoir des activités scientifiques et techniques pour tous, l'association sollicite la Ville pour une subvention exceptionnelle.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 1^{er} mars 2012

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à l'Animation, à la Jeunesse
Et à la Politique de la Ville

Simon POURRET